

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 7 octobre 2024
à 20 h**

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 465, avenue du Mont-Royal Est, le lundi 7 octobre 2024, à 20 h.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs*

Ouverture de la séance.

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs*

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 7 octobre 2024, et portant exclusivement sur les prévisions budgétaires de l'arrondissement pour l'exercice financier 2025 et le programme décennal d'immobilisations 2025-2034.

10.03 Questions

CA *Direction des services administratifs*

Période de questions et requêtes du public.

10.04 Questions

CA Direction des services administratifs

Période de questions des membres du conseil.

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs - 1243945015

Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2025.

30.02 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs - 1243945016

Adoption de la planification budgétaire du programme décennal d'immobilisations 2025 - 2034 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs

Levée de la séance.

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 7
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0

Simon PROVOST-GOUPIL
Secrétaire d'arrondissement
Montréal, le vendredi 4 octobre 2024



Dossier # : 1243945015

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2025.

Considérant l'attestation de conformité rendue par la Direction des services administratifs, il est recommandé :
D'adopter les prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2025.

Signé par Jean-François MORIN Le 2024-09-19 16:33

Signataire :

Jean-François MORIN

directeur(-trice)-développement du territoire et études techniques
Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des
études techniques

IDENTIFICATION

Dossier # :1243945015




Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2025.

CONTENU

CONTEXTE

Chaque année, la Ville détermine la dotation budgétaire de chacun des arrondissements. Selon l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal*, le conseil d'arrondissement doit adopter ses prévisions budgétaires et les transmettre au comité exécutif.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

- CA23 25 0205 - Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2024 - Sommaire # 1233945013 
- CA22 25 0239 - Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2023 - Sommaire # 1223945011 
- CA21 25 0248 - Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2022 - Sommaire # 1213945015 

DESCRIPTION

L'arrondissement a reçu de la Ville une dotation budgétaire pour l'exercice financier de 2025. Le conseil d'arrondissement doit élaborer et transmettre au comité exécutif, dans le délai déterminé par ce dernier, un budget d'arrondissement qui respecte l'enveloppe qui lui est attribuée. La dotation reçue étant insuffisante, l'arrondissement doit compléter son montage financier par l'espace fiscal, les revenus de sources locales et l'affectation de surplus afin de fournir les services de proximité sous sa responsabilité. Dans ce contexte, l'arrondissement a choisi de prioriser le maintien de service offert aux citoyens, la réponse aux besoins sociaux grandissants, l'appui à la vitalité des rues commerciales et la transition écologique.

JUSTIFICATION

Afin de respecter l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal*, l'arrondissement doit adopter son budget et le transmettre au comité exécutif.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Stratégie budgétaire 2025 :

L'enveloppe budgétaire 2025 que l'arrondissement a reçu de la Ville ne lui permet pas de rencontrer pleinement ses obligations et d'assumer certaines contraintes. Pour présenter un budget équilibré, l'arrondissement doit compenser une somme de 751 900 \$. Pour ce faire, il a été décidé de rationaliser des activités internes et d'ajuster la cible de certains revenus locaux. La taxe locale a été indexée de 3,0 % et une partie des surplus accumulés de

l'arrondissement a été utilisée.

1) Identification du manque à gagner :

En milliers de \$	Budget 2024	Cadre financier Initial 2025	Budget 2025
Dépenses			
Budget	63 076,2	63 076,2	63 076,2
Obligations contractuelles et légales		1 382,3	1 382,3
Ajustements corporatifs		(386,4)	(386,4)
Rationalisation des activités		(244,0)	(244,0)
TOTAL :	63 076,2	63 828,1	63 828,1
Sources de financement			
Transferts centraux	38 738,9	38 738,9	39 037,7
Espace fiscal	12 639,0	12 639,0	13 009,8
Revenus locaux	11 061,7	11 061,7	11 431,2
Affectation des surplus	636,6	636,6	349,4
TOTAL :	63 076,2	63 076,2	63 828,1
Écart :		(751,9)	-

2) Identification des obligations contractuelles et légales, ajustements corporatifs et rationalisation des activités :

Budget 2024	<i>En milliers de \$</i>	63 076,2
1, Obligations contractuelles et légales		
• Indexation de la main-d'œuvre (rémunération et avantages sociaux)		1 382,3
2. Ajustements corporatifs		
• Ajustement de la facturation immobilière:		
- Location		2,6
- Énergie		(11,2)
- Entretien et gardiennage		(122,2)
• Fonds de l'eau(selon annexe 20)		(166,9)
• Matières résiduelles, protection de l'environnement et hygiène du milieu (GMR)		(2,3)
• Coûts supplémentaires en provenance de la Direction de l'éclairage, marquage et signalisation pour les dites activités		57,4
• Charge interunité de la Division des services techniques et du soutien logistique aux installations (DSTSLI) de MHM		5,7
• Analyse des eaux des piscines (annexe 23)		4,4
• Transfert vers le Service de la concertation des arrondissements et expérience citoyenne pour le projet de refuge animalier (GDD # 1237515002)		(124,5)
• Transfert vers le Service des ressources humaines et des communications pour la poursuite de la formation circuit bleu - entente avec les arrondissements		(29,4)
TOTAL :		(386,4)
3. Rationnalisation des activités		
• Ajustement salarial et réaménagement des dépenses		(244,0)
TOTAL :		(244,0)
Budget 2025		63 828,1

3) Stratégie de financement :

Stratégie pour atteindre un budget équilibré via les sources de financement :		En milliers de \$
I. Transferts centraux 2025 Plateau-Mont-Royal		
TRANSFERTS 2024		38 738,9
<ul style="list-style-type: none"> ● Ajustements - Réforme du financement des arrondissements (RFA) <ul style="list-style-type: none"> - Indexation des transferts 2024 (1,8%) 	697,3	
TOTAL :		697,3
<ul style="list-style-type: none"> ● Revue des activités au budget 2024- Réduction de postes <ul style="list-style-type: none"> - Revue des activités au budget 2024 - Réduction de postes- Cible de l'arrondissement - Abolition d'un poste dans la Direction de l'entretien de l'éclairage, signalisation et marquage (EESM) de Rosemont-La-Petite-Patrie - impact sur la charge interunité 	-200,0 -11,0	
TOTAL :		-211,0
<ul style="list-style-type: none"> ● Transferts entre unités d'affaires <ul style="list-style-type: none"> - Transfert vers le Service de la concertation des arrondissements et expérience citoyenne pour le projet de refuge animalier (GDD # 1237515002) - Remboursement du financement au budget 2024 relatif à la formation circuit bleu en provenance du Service des ressources humaines et des communications - fin du projet pilote (incluant impact des charges interunités EESM et DSTSLI) - Transfert vers le Service des ressources humaines et des communications pour la poursuite de la formation circuit bleu - entente avec les arrondissements - Transfert vers le Service de la concertation des arrondissements et expérience citoyenne pour l'intégration au site de gestion de sol du Parc d'Entreprise de la Pointe-Saint-Charles (PEPSC- GDD # 1249711001/CM24 0900), provenant des activités de gestion de l'eau (annexe 20) - Transfert en provenance du Service de l'eau pour l'inspection des bornes d'incendie (annexe 20) 	-124,5 26,9 -29,4 -185,0 12,0	
TOTAL :		-300,0
<ul style="list-style-type: none"> ● Autres ajustements <ul style="list-style-type: none"> - Facturation interne immobilière - entretien et gardiennage (annexe 24) - Remise de 65% des revenus nets estimés pour les nouvelles places de stationnement - parcomètres 	-122,2 234,7	
TOTAL :		112,5
TRANSFERTS CENTRAUX 2025		39 037,7

II. Variation de l'espace fiscal		
• Espace fiscal 2024		12 639,0
- Indexation de la taxe locale (3%)	370,8	
TOTAL :		370,8
ESPACE FISCAL 2025		13 009,8
III. Ajustement de la cible des revenus locaux		
• Revenus locaux 2024		11 061,7
- Augmentations / Ajustements des cibles de revenus (vignettes, occupation du domaine public, études de demande, services techniques en inspection des bâtiments, revenus de contravention - Escouade touristique)	369,5	
TOTAL :		369,5
REVENUS 2025		11 431,2
IV. Affectations de surplus		
• Affectation de surplus 2025		349,4
TOTAL DES SOURCES DE FINANCEMENT :		63 828,1

MONTRÉAL 2030

N/A

IMPACT(S) MAJEUR(S)

N/A

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

N/A

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur, le directeur de la direction ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Odette NTAKARUTIMANA
conseiller(-ere) en gestion des ressources financières

ENDOSSÉ PAR

Le : 2024-08-27

Raphaëlle HOARAU
chef(fe) de division - ressources financières et matérielles
(arrondissement)

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Mélissa CORMIER
directeur(-trice)-services administratifs en arrondissements



Dossier # : 1243945016

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter la planification budgétaire de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2025 - 2034 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Considérant l'attestation de conformité rendue par la Direction des services administratifs, il est recommandé :

1. D'adopter la planification budgétaire de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2025 - 2034 de l'arrondissement, celle-ci prévoyant des investissements de 4 695 000 \$ par année pour un total de 46 950 000 \$.
2. De transmettre les prévisions budgétaires, conformément à l'article 144.5 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4), au comité exécutif.

Signé par Arnaud BUDKA **Le** 2024-10-04 13:14

Signataire : Arnaud BUDKA

Directeur d'arrondissement
Le Plateau-Mont-Royal , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1243945016


Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter la planification budgétaire de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2025 - 2034 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.


CONTENU

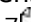
CONTEXTE

Le présent dossier a pour but l'adoption de l'enveloppe budgétaire du Programme décennal d'immobilisations 2025 - 2034 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Pour ce faire, l'Administration municipale a fixé l'enveloppe globale nette des dépenses d'investissements de l'arrondissement à 46 950 000 \$ pour les dix prochaines années ou à 4 695 000 \$ par année.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA23 25 0202 - 2 octobre 2023 : Adoption de la planification budgétaire du programme décennal d'immobilisations pour 2024 - 2033 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal - Sommaire 1233945014 

CA22 25 0236 - 4 octobre 2022 : Adopter la planification budgétaire de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2023 - 2032 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal - Sommaire 1223945012 

CA21 25 0245 - 22 novembre 2021 : Adopter la planification budgétaire de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2022 - 2031 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal - Sommaire 1213945017 

DESCRIPTION

L'enveloppe budgétaire consentie à l'arrondissement vise à établir la limite d'emprunt à la charge des contribuables. Le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2025 - 2034 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal prévoit une enveloppe limite de 46 950 000\$. L'enveloppe est répartie comme suit :

Budget par programme (en milliers de dollars)

Intitulé projet	Source financement	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	Total
34222 - Programme de réaménagement de parcs	Brut	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	10 000
	Fonds de parcs(1)	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000	-10 000
50020 - Programme de réaménagement des infrastructures	Brut	1 450	1 450	1 450	1 700	1 700	1 700	1 700	1 700	1 700	1 700	16 250
66180 - Programme de protection des bâtiments	Brut	3 245	3 245	3 245	2 995	2 995	2 995	2 995	2 995	2 995	2 995	30 700
Total		4 695	4 695	4 695	4 695	4 695	4 695	4 695	4 695	4 695	4 695	46 950

(1) Règlement 12-049 relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Les prévisions de dépenses indiquées sont des dépenses nettes.

L'arrondissement disposera, en plus de l'enveloppe de 46 950 000 \$ mentionnée précédemment, des surplus budgétaires non utilisés des années antérieures estimés à 3 200 000 \$ pour réaliser plusieurs projets. Il importe de mentionner que des budgets corporatifs sont également investis dans l'arrondissement. Ils proviennent de programmes destinés à l'appui aux arrondissements. Les secteurs d'activités sont la réfection routière sur le réseau artériel, les infrastructures souterraines, les équipements sportifs et les terrains de jeux, les parcs et les chalets, la culture et le patrimoine, pour ne nommer que ceux-là. Plusieurs projets sont actuellement en cours de réalisation et nous avons déposé notre candidature pour d'autres.

Le programme décennal d'immobilisations 2025 - 2034 permettra de réaliser des projets dédiés à la protection des actifs de l'arrondissement, notamment la protection et la réfection des bâtiments, le réaménagement des parcs et d'autres infrastructures. La portée des projets varie selon les besoins spécifiques à combler. Globalement, les investissements totaux du PDI sont dédiés à la protection d'actifs dans une proportion de 75% et de 25% pour le développement des actifs.

Voici la liste des emplacements / projets prévus à court terme par programme:

Programme de protection et réfection des bâtiments

Voici les projets majeurs prévus à court terme (0-3 ans) :

- Rénovation de l'aréna Saint-Louis (80% PDI central, 20% PDI arrondissement PMR)
- Construction de la piscine Baldwin (90% PDI central, 10% PDI arrondissement PMR)
- Remplacement d'une unité de ventilation au Centre de loisirs multiethnique Saint-Louis
- Réfection de la toiture au Centre du Plateau

Programme de réaménagement des infrastructures

Voici les projets prévus à court terme (0-3 ans) :

- Saint-Dominique, entre Prince-Arthur et des Pins
- Rivard entre Boucher et St-Grégoire
- Henri-Julien, entre Maguire et du Laos
- Intersection des rues Gauthier et Parthenais
- Programme complémentaire de planage-revêtement (PCPR)
- Réfection mineure de trottoirs (RMT) et dos d'âne

Programme de réaménagement des parcs

Voici les projets prévus à court terme (0-3 ans) :

- Parc Denise-Morelle (budget participatif ville centre)
- Pôle Baldwin (partie sud incluant le terrain de soccer, le gymnase extérieur, l'escalade et le jardin communautaire)
- Place Gérard-Godin et ses abords
- Ruelles vertes : réfection et création de nouvelles ruelles vertes
- Plan directeur des parcs et des bâtiments (qui permettra de prioriser les projets pour 2026 et les années suivantes)

Investissement de la Ville centre dans le Plateau-Mont-Royal**Voici les projets prévus à court terme (0-3 ans) :**

- Parc La Fontaine : réhabilitation des bassins, réaménagement du pôle familial - phase 2, aménagement d'un terrain de basket, réfection de la surface de gazon synthétique des terrains de tennis
- Parc Jeanne-Mance: réfection du terrain multisport, réparation et mise à niveau de la pataugeoire et ajout de jeux d'eau, ajout d'une aire d'exercice canin clôturée
- Place Gérald-Godin
- Sécurisation de la piste cyclable St-Urbain
- Aménagement d'un lien cyclable sur l'avenue du Mont-Royal, entre les rues Côte-Sainte-Catherine et Saint-Urbain
- Sécurisation de la piste cyclable de la rue Berri, entre les rues Ontario et Roy

Voici les projets de reconstruction prévus à court terme (0-3 ans) :

- Rue Laval, entre rue Roy et avenue Duluth
- Avenue Laurier, entre les rues St-Hubert et Brébeuf
- Passage inférieur Papineau, entre rue St-Grégoire et boulevard Rosemont

JUSTIFICATION

L'adoption de la planification des projets d'investissements est prérequis afin de faire les demandes appropriées de règlements d'emprunt auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Le Programme décennal d'immobilisations 2025 - 2034 permettra de réaliser des projets dédiés à la protection des actifs de l'arrondissement, au maintien et à l'amélioration de l'offre de service aux citoyens.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'enveloppe budgétaire est fixée par l'Administration municipale.

MONTRÉAL 2030

L'adoption de l'enveloppe budgétaire du Programme décennal d'Immobilisations 2025 - 2034 contribue à l'atteinte des résultats en lien avec les priorités du Plan stratégique Montréal 2030, notamment des engagements en changements climatiques, des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle pour offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

N/A

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

N/A

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Le Programme décennal d'immobilisations 2025 - 2034 sera adopté à la séance du conseil du 7 octobre 2024. Dépôt pour approbation au Comité exécutif des Programmes décennaux d'immobilisations des arrondissements le 6 novembre 2024.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur, le directeur de la direction ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Odette NTAKARUTIMANA
conseiller(-ere) en gestion des ressources financières

ENDOSSÉ PAR

Raphaëlle HOARAU
chef(fe) de division - ressources financières et matérielles
(arrondissement)

Le : 2024-08-28

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Mélissa CORMIER
directeur(-trice)-services administratifs en arrondissements